



PROJET DE RISQUE

Commune de SONNAY
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
sur fond cadastral

Légende :

| Niveau de contraintes * | |
|---|----------------------------------|
| ■ | Zones d'interdictions |
| ■ | Zones de contraintes faibles |
| ■ | Zones sans contrainte spécifique |

| Nature du risque ** | |
|---------------------|---|
| C | : crues rapides en rivières (Bège et Lambre) |
| I', 1' | : inondations de pied de versant et par de petits cours d'eau |
| T, t | : crues des torrents et des ruisseaux torrentiels |
| V, v, v2 | : ravinements et ruissellements sur versant |
| G, g1, g2 | : glissements de terrain |
| F, f | : effondrements de cavités |

Pour les risques généralisés de ruissellements sur versant et d'effondrement de cavités: voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

